

# Formation en Santé, sécurité et conditions de travail du référent désigné compétent

## Formation professionnelle

## PROGRAMME

Cette formation en santé, sécurité et conditions de travail est destinée au(x) salarié(s) désigné(s) par l'employeur pour s'occuper des affaires de santé, sécurité et conditions de travail au sein de l'établissement. (art L4644-1 du code du travail)

**Public concerné** : Salarié désigné par l'employeur pour s'occuper des affaires de santé et sécurité dans l'entreprise

**Prérequis** : Aucun.

**Durée** : 5 jours (35 heures) quel que soit l'effectif de l'établissement.

**Composition du groupe** : de 2 à 12 personnes.

### **Objectifs pédagogiques** :

- Connaître l'essentiel du contexte réglementaire en matière de SST
- Connaître le rôle et les missions du référent SST
- Connaitre registres et documents de prévention
- Maîtriser les méthodes d'analyse et d'évaluation des risques professionnels et les conditions de travail
- Être capable d'analyser un accident de travail
- Connaitre les obligations et responsabilité des acteurs de l'entreprise

### **Méthodes et moyens pédagogiques** :

- Réflexion de groupe avec apports théoriques du formateur
- Présentation interactive (diaporama et fims)
- Exercices écrits
- Travaux sur cas concrets et/ou sur supports issus d'expérience professionnelle
- Etudes de cas et travaux pratiques en salle et sur le terrain
- Travaux d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion

### **Suivi de la formation** :

- Feuille d'émargement par ½ journée

### **Modalité d'évaluation des acquis** :

- Auto-évaluation
- Exercice et travaux pratiques d'évaluation
- QCM d'évaluation de fin de formation

### **Documentation** :

- Remise d'un livret aux stagiaires (papier ou numérique) ainsi qu'un support digital avec de nombreux outils et modèles

### **NOS ENGAGEMENTS** :

- ✓ Fiche d'émargement des stagiaires (par ½ journée)
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires (tout au long de la formation + QCM de fin de formation)
- ✓ Ateliers pratiques et mises en situation
- ✓ Support d'évaluation individuelle de la satisfaction de la formation par les apprenants
- ✓ Attestation nominative de suivi de la formation

### **Article L4644-1 du code du travail** :

« L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient d'une formation en matière de Santé au travail prévues aux articles L.2315-16 à L2315-18 [...]. »

# Formation en Santé, sécurité et conditions de travail du référent désigné compétent

## Formation professionnelle

## PROGRAMME (suite)

### **La prévention des risques professionnels :**

- Les enjeux de la santé et sécurité au travail
- Le concept de culture sécurité
- Les différentes valeurs du management de la santé et sécurité au travail
- Les étapes clés d'une démarche de prévention

### **Le contexte réglementaire :**

- Les textes du code du travail en relation avec la prévention des risques professionnels
- Les principes généraux de prévention (PGP)
- Les acteurs internes et externes de prévention

### **Les notions de base en prévention :**

- Les notions de danger, risque, dommage et situation dangereuse
- Le mécanisme d'apparition de l'accident

### **Le compte professionnel de prévention (C2P)**

- Les facteurs de pénibilité
- Les points pénibilité sur le compte de prévention

### **L'analyse des accidents du travail**

- Enquêter suite à un accident du travail
- Utiliser la méthode de l'arbre des causes
- Exploiter l'arbre des causes pour proposer des mesures de prévention

### **Le rôle et les missions du référent santé et sécurité**

- Le positionnement du référent dans l'établissement
- Les missions de conseils, d'analyse, de proposition d'actions et de reporting d'activité
- La communication en santé et sécurité au travail
- La sensibilisation des salariés de l'entreprise en santé, sécurité et conditions de travail.
- Echanges sur les missions du référent dans l'entreprise vis-à-vis de l'activité de l'établissement (partage d'expérience, exemples concrets, ...)

### **Evolution et outils pour le référent**

- Veille réglementaire et législative
- Les ressources mises à disposition du référent (sites internet, documentation, presse, réseaux, ...)

### **Les registres, documents et la formation dans le domaine de la prévention, la santé, la sécurité et les conditions de travail.**

### **L'évaluation des risques Professionnels (EvRP)**

- Définition et démarche de l'EvRP
- Cadre réglementaire autour de l'EvRP
- L'analyse des risques (Unités de travail, méthodologie, ...)
- Identification et recensement des différents risques en entreprise.
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- L'élaboration des mesures de prévention
- La définition du plan d'action ou du PAPRIPACT

### **Accidentologie au travail et maladies professionnelles :**

- Définition de l'accident de travail
- Définition de l'accident de trajet
- Définition de la maladie professionnelle
- Les conséquences d'un accident du travail (AT) ou d'une maladie professionnelle (MP)
- Analyse des indicateurs clés : IF, IG, TG, TF
- Les statistiques nationales
- Les déclarations d'accident du travail (AT) et de la maladie professionnelle (MP)

### **Les Risques psychosociaux (RPS)**

- Définition – C'est quoi un RPS ?
- Les grandes familles de RPS
- Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Les conséquences des RPS sur la santé
- Prévenir les RPS

### **Les référents pour la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes**

- Le contexte réglementaire
- Le(s) référent(s) au sein de l'entreprise et du CSE

### **La gestion des entreprises extérieures**

- Le plan de prévention et son élaboration
- Le protocole sécurité et sa mise en œuvre
- Le permis de feu

### **Obligations et responsabilités de l'employeur et des salariés**